

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITE - JUSTICE

الوكالة الوطنية للبحث العلمي والابتكار

Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



الوكالة الوطنية للبحث العلمي والابتكار

ANRSI

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Programme : Tethmine

Action : Prime de publication 2024

APPEL A CANDIDATURES

1. Présentation

Dans le cadre de la promotion de la recherche en Mauritanie, l'ANRSI lance un appel pour une prime d'articles revues publiés durant la période du 01 octobre 2023 au 30 septembre 2024. Cette prime vise à accroître la production scientifique nationale en matière d'articles scientifiques de haut niveau et potentiellement citables.

Le montant de la prime est fixé conformément aux dispositions de l'arrêté 001102 en date du 10 décembre 2020 selon les indications ci-dessous :

Type d'article	Montant (MRU)
Article dans une revue indexée dans JCR avec FI	4 000/article
Article dans une revue indexée dans Scopus, CAIRN, Sage, Wiley, Open edition, JSTOR, Taylor-Francis, ou parmi une liste d'éditeurs ou revues arabes arrêtée par le CNESRS	2 000/article

2. Conditions d'éligibilité

- Être chercheur mauritanien
- Être un chercheur exerçant dans un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche en Mauritanie
- Avoir produit l'article durant la période du 01 octobre 2023 et 30 septembre 2024
- L'article doit porter l'affiliation en Mauritanie de l'auteur : institution, (structure de recherche, le cas échéant)
- Être premier auteur du papier ou auteur unique (en cas de participation de co-auteurs étranger, le premier auteur mauritanien sur la liste peut postuler)

3. Soumission de demande

Les dossiers satisfaisant les conditions de participation sont à déposer au secrétariat de l'ANRSI de 8h00 à 14h00 à partir du 24 juillet 2024 jusqu'à 30 septembre 2024. Le dossier comprend :

- Demande de prime adressée au Directeur Général de l'ANRSI
- Copie du papier
- Un résumé ne dépassant pas 250 mots en arabe et en français
- Copie pièce d'identité nationale
- Un relevé d'identité bancaire